



LEGENDE :

ZONES URBAINES
UAR : Zone urbaine d'habitat ancien
UBr : Zone urbaine, mixte d'habitat ancien et d'habitat récent
UER : Zone urbaine d'activités artisanales
(indice " r " risque naturel retrait et gonflement d'argiles)

ZONES A URBANISER
1AUer : Zone urbaine future d'activités artisanales et industrielles
(indice " r " risque naturel retrait et gonflement d'argiles)

ZONE AGRICOLE
A : Zone d'activités agricoles

ZONE NATURELLE
N : Zone naturelle
Ne : Zone naturelle à vocation artisanale
Ns : Zone naturelle à vocation de loisirs et sports
Np : Zone naturelle à vocation de pêche
(indice " r " risque naturel retrait et gonflement d'argiles)

- Limite de zone
- Plantations à réaliser
- Espaces classés boisés (art. L 113-1 du C.U.)
- Emplacements réservés (art. L 151-41 du C.U.)
- Terrains cultivés (art. L 151-23 du C.U.)

COMMUNE D'ULLY SAINT-GEORGES

Département de l'Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Plan de zonage au 1/2000°
HAMEAUX

APPROBATION
Par délibération en date du 12/03/20 3.2

Conduite d'opérations Mairie d'Uilly Saint-Georges
1 Avenue de la Gare
60730 ULLY SAINT-GEORGES

Bureau d'études GROUPE GEOSTRATYS
14 rue Notre Dame de Bonsecours
60300 SENLIS